



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau rapport révèle des écarts salariaux entre les genres persistants dans les provinces de l'Atlantique et demande des mesures plus fortes en matière d'équité salariale

24 juin 2026

KJIPUKTUK/HALIFAX—Un nouveau rapport du Centre canadien de politiques alternatives révèle que les provinces de l'Atlantique présentent certains des écarts salariaux entre les genres les plus faibles et les plus grands au pays. Ce rapport présente également les écarts par secteur, industrie, profession et statut syndical, ainsi que selon des indicateurs démographiques clés, notamment le statut racialisé, le statut autochtone et le statut d'immigration. Il calcule le nombre de jours de travail supplémentaires qu'une femme moyenne de chaque province doit effectuer en 2026 pour gagner l'équivalent du salaire moyen d'un homme en 2025. Le 12 juin était la Journée de l'égalité salariale pour les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador, province qui connaît le deuxième plus grand écart salarial.

« La Journée de l'équité salariale nous rappelle que les femmes travaillent encore des jours, des semaines, voire des mois de plus pour gagner l'équivalent du salaire des hommes l'année précédente », affirme **Christine Saulnier, co-auteure du rapport et directrice pour la Nouvelle-Écosse du Centre canadien de politiques alternatives.** « Bien que l'ampleur de l'écart salarial entre les genres varie, la tendance est sans équivoque : les femmes gagnent moins que les hommes dans toutes les provinces de l'Atlantique. Ces écarts sont encore plus grands pour les femmes racialisées, les femmes autochtones, et les femmes immigrantes. Ces inégalités reflètent la discrimination, les valeurs de notre marché du travail, l'accès à des emplois de qualité et les politiques que les gouvernements choisissent de mettre en œuvre. Comblé ces écarts exigera des lois plus strictes sur l'équité salariale, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, des droits de négociation collective renforcés et un investissement continu dans les services de soutien, comme les services de garde d'enfants. »

Jody Dallaire, présidente de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick, a déclaré : « Ce rapport met en lumière les réalités vécues par les travailleuses depuis des décennies et confirme que les écarts sont systémiques. Le Nouveau-Brunswick vient d'adopter une loi sur la transparence salariale, un pas concret en avant. Mais révéler le problème ne suffit pas à le résoudre. L'équité salariale est le meilleur outil pour corriger la

sous-évaluation historique du travail effectué majoritairement par les femmes, et l'engagement de notre gouvernement à l'étendre aux secteurs privés et des soins serait la mesure la plus importante du genre au Canada depuis le Québec en 1996. Un salaire égal pour un travail de valeur égale est un droit fondamental, et les femmes ne peuvent plus attendre.»

« Ce rapport sur l'équité salariale entre les genres au Canada est essentiel pour les défenseurs des droits, le gouvernement et les employeurs », a affirmé **Vanessa Bradley, directrice générale du Conseil consultatif sur la condition féminine de l'Île-du-Prince-Édouard.** « Il est encourageant de constater que l'Île-du-Prince-Édouard affiche le plus faible écart salarial au Canada, soit 5 %. Ce rapport révèle également d'autres données importantes qui permettent de mieux comprendre la situation. L'Île-du-Prince-Édouard présente le plus grand écart entre les femmes racialisées et les hommes non racialisés parmi les provinces de l'Atlantique, soit 42 %. Cette statistique mérite toute notre attention et d'être défendue. Des rapports comme « Comblers les écarts » mettent en lumière les lacunes de notre action et soulignent l'importance de poursuivre nos efforts afin d'assurer l'équité salariale pour tous. »

« C'est inacceptable que les femmes en Nouvelle-Écosse gagnent beaucoup moins que les hommes. Nous avons besoin d'une législation plus stricte et d'une application plus rigoureuse en matière d'équité salariale pour mettre fin à cette injustice », a déclaré **Melissa Marsman, présidente de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse.** « L'équité salariale est une question de droits de la personne et une question économique, et les ménages de toute la province attendent que nos décideurs agissent. »

Le rapport intitulé « *Comblers les écarts : Inégalités salariales entre les genres au Canada atlantique* », de Daniel Cerdas Sandí et Christine Saulnier, (en français) est disponible sur le site Web du CCPA, ainsi que les fiches d'information provinciales (seulement en anglais) : www.policyalternatives.ca/news-research/comblers-les-ecarts/

En plus de la publication du rapport, le CCPA organise un webinaire, le jeudi 25 juin, avec des représentants provinciaux du Canada atlantique. Nous invitons les médias à y participer afin d'en apprendre davantage sur les répercussions des inégalités salariales dans la région et poser des questions. Inscrivez-vous ici :

us02web.zoom.us/meeting/register/bM71Y-EQSAuX8EzK4bA0Kg



CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
NOVA SCOTIA OFFICE

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour organiser des entrevues avec Christine ou des représentantes provinciales, veuillez communiquer avec Ruby Harrington à l'adresse courriel ccpans@policyalternatives.ca ou au (902) 956-3866.

Le CCPA est un institut de recherche indépendant et non partisan qui se penche sur les questions de justice sociale et économique, ainsi que sur celles de la durabilité environnementale.

